



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR D'INDE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE****

Vendredi 13 décembre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que j'accepte les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Inde près le Saint-Siège. Je vous suis très reconnaissant pour les salutations que vous me transmettez de la part de S.E. M. Abdul Kalam, le nouveau Président élu d'Inde, et je vous prie de lui transmettre mes meilleurs vœux, ainsi qu'au gouvernement et à la population de votre bien-aimé pays.

Comme l'a remarqué Votre Excellence, il existe une forte présence chrétienne en Inde presque depuis le début du christianisme lui-même, une présence qui a apporté sa contribution à la richesse et à la diversité de l'héritage culturel du sous-continent. Au cours de l'histoire récente, les contacts entre l'Inde indépendante et le Saint-Siège ont conduit à l'établissement de relations diplomatiques, que votre présence ici aujourd'hui confirme et renforce. Ces relations sont une expression des vastes domaines de vision commune sur d'importantes questions de la vie internationale qui nous unissent au service du bien commun universel. Aujourd'hui, alors que de graves menaces à la cohésion et à la paix pèsent sur les relations internationales, nous avons de nombreuses possibilités d'oeuvrer ensemble sur la scène internationale, afin de promouvoir une approche sérieuse et guidée par des principes élevés des problèmes qui continuent de susciter des tensions entre les peuples et les nations.

Je garde de vivants et précieux souvenirs de mes visites pastorales en Inde en 1985 et en 1999, lorsque j'ai pu me rendre compte personnellement de l'harmonie et de la coopération qui existent entre les peuples de divers milieux culturels et religieux. Cette harmonie constitue l'un des piliers

sur lesquels l'unité de la nation a été édiflée et cela doit clairement être réaffirmé aujourd'hui si l'on veut éviter de graves maux et injustices. En de nombreuses occasions, j'ai parlé du rôle de l'Inde antique, qui a été le berceau et a nourri des cultures et des traditions qui ont laissé une empreinte profonde dans l'esprit humain, et qui sont aujourd'hui encore des sources essentielles de sagesse et d'élans créatifs capables de lutter dans une large mesure contre certaines des conséquences négatives du processus de mondialisation actuellement en cours. Je me réfère au danger de la commercialisation de presque tous les aspects de la vie, à tel point que c'est le profit et non la valeur de la personne humaine qui dicte les politiques et les modes de comportement.

L'un des thèmes récurrents de mon pontificat a été l'affirmation de la conviction selon laquelle le progrès humain ne peut être assuré que lorsqu'il existe un respect effectif et garanti de la dignité inaliénable et des droits de toute personne humaine. Le monde est encore loin d'avoir atteint ce but, comme on peut aisément le constater dans les nombreuses formes d'injustice et de discrimination qui frappent encore les plus faibles dans trop de parties du monde. Tout système démocratique a le devoir solennel de promouvoir et de protéger les droits humains fondamentaux et chaque catégorie de ces droits. Cela signifie non seulement les droits concernant la survie matérielle, mais également ceux qui touchent l'esprit humain dans sa recherche éternelle de la vérité et de la liberté. Aujourd'hui, la Communauté internationale a véritablement besoin d'un engagement renouvelé et plus efficace pour répondre aux besoins de nombreuses personnes qui cherchent à soulager leurs souffrances et qui aspirent à une éducation adaptée leur permettant de prendre une part active à la vie de la communauté et de la nation à laquelle elles appartiennent.

Une grande partie d'un développement qui sert véritablement le bien des individus et des peuples consiste dans le respect de la liberté religieuse, car il s'agit d'un droit qui touche à la liberté intérieure la plus intime et suprême de l'individu. Rien ne peut nuire davantage à l'harmonie sociale et à la paix que la négation de son fondement comme droit de l'homme. L'Inde possède de profondes traditions de respect pour les différences religieuses. Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite que, pour le bien de la Nation, des tendances contraires ne se développent pas et que la loi garantisse que les violations de ce principe ne restent pas impunies.

Ces dernières années ont été difficiles pour l'Inde et pour les pays voisins, car les tensions et la violence dans la région ont conduit à ce que de nombreuses personnes perdent la vie ou leur maison. La paix est un don qui naît de la confiance et elle doit être sans cesse édiflée. Dans mon discours à la 50 Assemblée générale de l'ONU en 1995, j'ai dit: "Nous devons apprendre à ne pas avoir peur et à retrouver un esprit d'espérance et de confiance. L'espérance n'est pas un optimisme vain, dicté par la confiance naïve en un avenir nécessairement meilleur que le passé. L'espérance et la confiance sont les prémices d'une activité responsable et trouvent leur source dans le sanctuaire intime de la conscience, où l'homme est seul avec Dieu" (cf. *ORLF* n. 41 du 10 octobre 1995). J'assure Votre Excellence que l'Eglise catholique qui est en Inde continuera de prier et d'oeuvrer en vue de ces objectifs. Avec leurs concitoyens d'autres traditions, les catholiques partagent un profond désir de paix et d'harmonie durable dans une société qui estime

et défend la dignité et les droits de tous ses membres.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que, tandis que vous commencez votre mission, les liens d'amitié et de coopération qui existent de longue date entre l'Inde et le Saint-Siège seront renforcés et enrichis. Je vous présente mes meilleurs vœux et je vous assure que les bureaux de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister. Sur Votre Excellence, ainsi que sur vos concitoyens, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.53 p.4, 5.*

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana